

Nouvelles régionales

GGMG Groupement Genevois des Médecins Généralistes

Les Genevois voteront sur les transports en ambulance

Actuellement, les transports sanitaires urgents pour les 400 000 habitants que compte le canton de Genève, sont assurés par des entreprises privées (22 véhicules) et les services publics, qui comprennent l'hélicoptère de la Sécurité Civile, le Cardiomobile de l'Hôpital cantonal universitaire, 4 ambulances de la police, 3 ambulances de l'aéroport et 4 ambulances des pompiers.

Le nombre total des interventions est en moyenne de 10 000 par an. En 1999, les entreprises privées ont assuré environ 7 550 interventions et la Brigade sanitaire de la police, environ 3 300.

Afin d'assurer une optimisation tant quantitative que qualitative des moyens mis en œuvre pour chaque cas, une loi a été votée à la fin de l'année 1999, instituant une centrale unique pour tous les appels téléphoniques, placée sous l'autorité du médecin cantonal et dirigée par un médecin spécialiste des urgences. Le remboursement des transports par les assurances devrait se faire selon un forfait fixé par le Conseil d'Etat.

Toutefois, les syndicats de policiers ont lancé un référendum contre la loi, car ils refusent que la brigade sanitaire de la police soit supprimée en tant que telle et intégrée à la brigade sanitaire cantonale. Ils soulignent que le coût d'un transport facturé par la brigade sanitaire de la police (une centaine de francs) est, grâce au financement via les impôts, largement inférieur à celui facturé par les entreprises privées (plus de 500 francs).

Les policiers tiennent beaucoup à continuer en tant qu'ambulanciers leurs interventions d'aide à la population, afin de pouvoir donner de leur profession une image qui ne soit pas exclusivement celle d'une force de répression.

Angel Vilaseca

GGMG Groupement Genevois des Médecins Généralistes

Manifestation contre la hausse constante des primes d'assurances

Un millier de manifestants en colère ont parcouru sous la pluie les rues de Genève le 13 novembre dernier. Médecins, infirmières, personnel paramédical, membres d'associations de patients et assurés lambda excédés par la hausse constante des primes d'assurances ont fustigé le «pouvoir dictatorial» des assureurs-maladie. Une pancarte disait: «Ils contrôlent nos vies et prennent notre argent».

Les manifestants accusent aussi les compagnies d'assurances d'avoir d'énormes réserves de capitaux. Ils réclament une plus grande transparence des comptes des assureurs-maladie et une supervision accrue des montants des primes d'assurances par l'Etat fédéral.

La manifestation a traversé le centre de la ville, en marchant à reculons, afin de symboliser le refus d'aller dans la direction préconisée par le système suisse d'assurance-maladie.

Cette manifestation était conçue par ses organisateurs comme une préparation à celle, nationale, qui s'est déroulée à Berne le 25 novembre dernier. Chaque médecin genevois a reçu son «ordre de marche» envoyé par l'association des médecins du Canton de Genève.

Angel Vilaseca